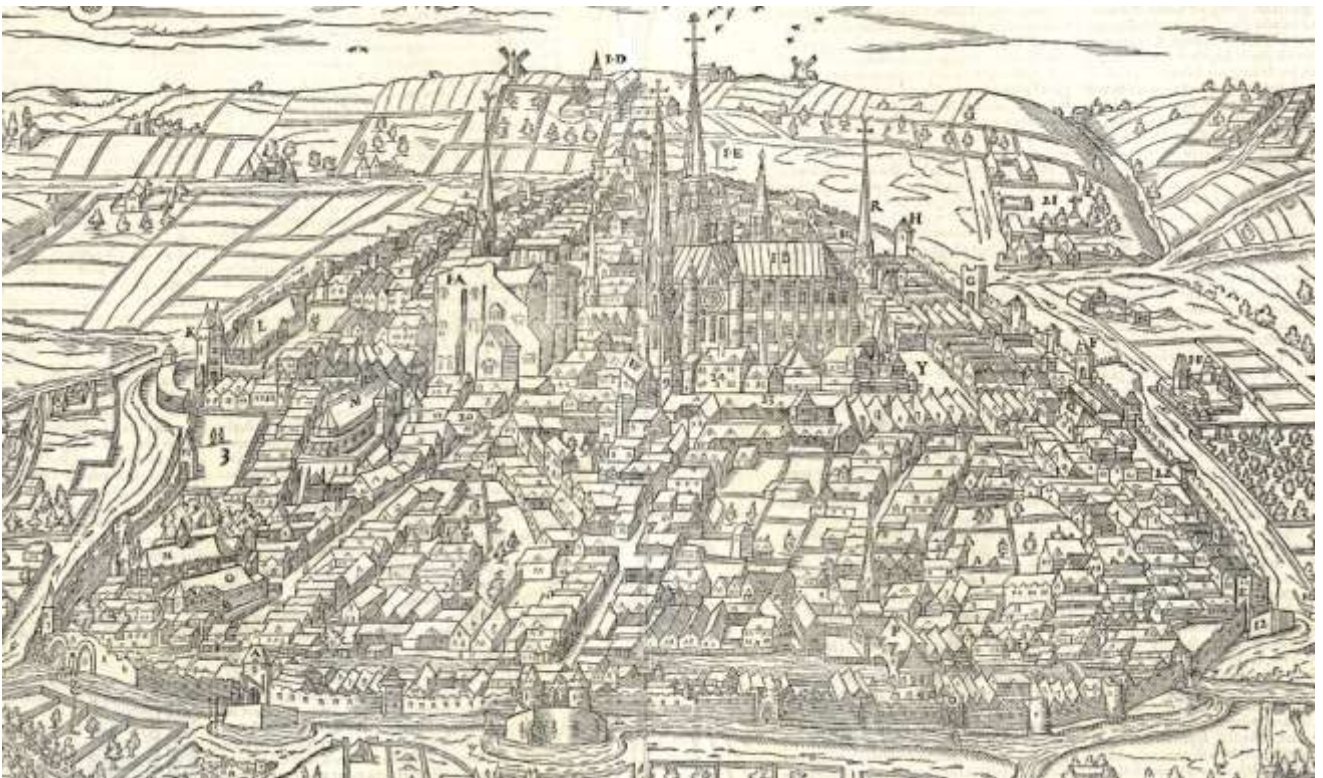


Château, portes et murailles en la bonne ville de Chartres



*Portrait ou Plan de la ville de Chartres [1575]
Gravure sur bois, extr. De la Cosmographie universelle de Belleforest
(Est C 2268/M4T2)*

Les fortifications

Durant le Xe siècle, la ville de Chartres subit plusieurs attaques des vikings. Pour se défendre, les Chartrains se réfugient alors derrière une enceinte qui semble concerner uniquement la ville haute.

A partir de 1181, d'un commun accord le comte de Chartres, Thibaud V avec l'aide de son royal neveu Philippe Auguste, et les évêques Pierre de Celle puis Renaud de Mousson, financent la construction d'une nouvelle enceinte en pierre, percée de douze portes ou poternes (petites portes) et reliée aux fortifications de l'abbaye Saint-Père. La plupart des bourgs sont alors réunis dans un même espace d'une superficie d'environ 72 hectares. Il est admis que Chartres à la fin du XIIIe siècle était comparable à la ville telle qu'elle apparaît au milieu du XVIIIe siècle quand fut dressé le premier plan d'ensemble de l'agglomération.

La guerre de Cent-ans oblige la ville à renforcer son système défensif. Les travaux seront financés grâce à une nouvelle imposition sur la circulation des marchandises et sur les échanges, en 1358. C'est alors que sont creusés des fossés au pied des murs de l'enceinte du XIIe siècle, mais seuls les fossés de la partie basse, dénommés fossés neufs, sont mis en eau, ils sont munis de versoirs et de retenues d'eau permettant de maintenir un niveau constant.

Au XVe siècle, les travaux se limitent à l'entretien des constructions existantes. Mais, les guerres de Religion, au XVIe siècle, font craindre de nouveaux périls et les progrès de l'artillerie, entraînent d'importants travaux. Devant les portes, sont construits des ravelins, ouvrages triangulaires, initialement en terre puis maçonnés, destinés à protéger les entrées des assauts directs.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, les fortifications sont délaissées et les ponts-levis sont remplacés par des ponts de pierre. Des promenades arborées sont implantées sur les terrains en pente douce qui longent les murailles et les riverains obtiennent le droit d'occuper les chemins de ronde.

Chartres est déclassée comme place forte en 1804. Peu à peu la ville s'ouvre vers l'extérieur et le fait que les murs et les portes soient en plus ou moins bon état, s'avère être un bon prétexte. Cependant la démolition des portes se réalise lentement : de 1806 à 1847 on détruit une à une les portes de la ville, sauf la porte Guillaume.

La porte Morard

La porte Morard fut la dernière porte construite dans le système défensif de la ville. C'est ce retard qui lui a donné son nom Morard, du latin « Morari ». Elle était très massive et présentait une ouverture en plein cintre. Elle était bloquée entre deux contreforts dont le sommet du glacis déterminait le niveau d'habitation possible grâce à deux petites fenêtres en plein cintre. En avant se trouvait une basse-cour, pavée en 1388 mais le ravelin fut construit plus tard en 1587.



Porte Morard en 1834
d'après Galois-Blaizot
Maison de Chartres
Photo Dallard, N° 603, Mai 1967

Elle soutint une attaque des Ligueurs lors du siège de 1591. Il semble qu'elle ait également disposé d'un pont-levis, lequel fut remplacé par un pont de pierre construit par Gui Angiboust en 1735. Mais, elle subit de nombreuses réparations qui finirent par dénaturer son caractère originel. En 1768, la basse-cour et le ravelin sont détruits pour faire place au champ de foire de la Saint-Barthélémy. Une enquête préalable faite parmi les habitants du quartier appuya la décision de principe qui avait été prise par le conseil le 12 novembre 1846. La porte fut démolie en 1847. Ce fut l'avant-dernière porte chartraine.

Cette porte changea de nom au cours de l'histoire : elle fut nommée porte du Moulin-Vert à une certaine époque puis devint la porte de la Fraternité à la Révolution. La porte Morard a donné son nom à l'actuelle place Morard située en bas du boulevard de la Courtille.

→ *Pétition des habitants du quartier en faveur de la démolition de la porte Morard, du 19 mai 1845, (Archives Municipales, Ma2/48)*

→ *Pétition des habitants du quartier de la porte Morard en faveur de l'amélioration des conditions de circulation dans le quartier Saint-Pierre-Porte Morard, novembre 1846 (Archives Municipales, Ma2/48)*

→ *Vue du pont de la porte Morard à Chartres, lithographie du XIXe siècle (Archives Municipales, Legs Macé 12/II)*

La porte de Launay

Elle portait le nom de porte des écluses en 1736 et une passerelle pour les piétons existait encore en 1778. « La porte se situait près de la rivière, barrée autrefois à cet endroit par les herses de la Courtille, en avant desquelles s'ouvrait, sur la rive droite, le vannage qui réglait l'admission de l'eau dans les



fossés de la ville Basse. » Elle recevait sur le côté une petite voie d'eau dite le fossé du Barbou qui longeait la muraille. La défense de cette partie de fortification, dont la course se prolongeait jusqu'au ravelin de la porte Saint-Michel, était complétée par deux tourelles principales : l'une située à la hauteur du clocher carré de Saint-Père s'appelait la tourelle de Saint-Père, l'autre placée sur la terrasse du couvent se liait aux débris de l'enceinte du IXe siècle.

Le soubassement de la construction de la porte ou poterne de Launay était, en fait, une partie du mur de ville.

La destruction de la porte Morard, située non loin, entraîna de nouvelles édifications sur les rives du fossé de ville. Ainsi, en 1874, un entrepreneur décida de s'appuyer sur l'ancienne porte de Launay pour construire un immeuble portant étrangement le nom de « Château d'If », référence peut-être au roman d'Alexandre Dumas « le Comte de Monte-Cristo » paru pour la première fois en 1844.

La porte de Launay se situait au bas du boulevard de la Courtille. On peut toujours voir les deux colonnes, rehaussées avec leurs chapiteaux, provenant de la salle Saint-Côme, ancienne salle de l'Hôtel-Dieu démolie en 1869, encadrant l'ouverture de la construction.

La porte du Barbou

Très tôt, on signala le faubourg le Barbou ou Barbo, peut-être en référence à la famille Barbou ou Barbot. Il appartenait à Saint-Père et lors de l'édification de l'enceinte du XIIe siècle la porte du Barbou commandait le mur de clôture de l'abbaye. Pour compléter la défense, on élargit le fossé dans lequel coulait une prise d'eau et qui portait le nom de fossé de Barbou ; en 1368, les religieux se disaient propriétaires de ce fossé.



Au XVIIe siècle : un cavalier dit du Barbou ou de Saint-Père est signalé, appuyé sur l'ancienne porte du Barbou.

En 1840, le fossé du Barbou était desséché et comblé.

La porte du Barbou se trouvait au bas de l'actuel boulevard de la Courtille, au niveau de l'Institut Universitaire de Technologie. Le faubourg le Barbou aurait donné son nom à la rue des Bas-Bourgs.

La porte Saint-Michel

La porte Saint-Michel était connue en 1040 sous le nom de porte Saint-Martin. Vers la fin de la guerre de Cent Ans, en 1432, les soldats du comte de Dunois s'introduisirent à Chartres par cette porte, seul ouvrage défensif de cette partie sud de la ville.

En 1553, une basse-cour fut aménagée, puis un ravelin construit en 1587. Henri de Navarre, futur Henri IV, entra solennellement à Chartres en 1591

par la porte Saint-Michel ; dès le lendemain, il ordonna la construction d'une citadelle, englobant la porte et l'église Saint-Michel, signalée dès 940. Elle possédait un grand clocher, grosse tour carrée, qui servait aux archers du vidame pour leurs exercices de tir à l'oiseau. Remplie en partie de terre et de munitions dans le chœur et le bas-côté droit, l'église avait cessé d'être paroissiale, puis elle devint inutilisable jusqu'à l'abandon de la citadelle en 1600. On détruisit la porte qui se trouvait à hauteur de l'église en 1611, pour la reconstruire près du ravelin, en 1613. L'église, elle, fut définitivement détruite en 1793. A droite de la porte il y avait un immense fossé et à gauche une promenade fréquentée dès les beaux jours du printemps.

La démolition de la porte fut envisagée dès 1832 car l'entrée était jugée trop étroite et « n'ayant rien de curieux ». La vente des matériaux eut lieu par adjudication le 24 décembre 1834.

La porte Saint-Michel prit le nom de porte de la Réunion en 1793. Elle donna son nom à la place Saint-Michel. Au début du XXe siècle, la place fut renommée place Pasteur avec l'installation d'un monument à la mémoire de ce savant. Les récents travaux d'aménagement du centre-ville de Chartres lui redonnèrent le nom de place Saint-Michel.

→ *Porte Saint-Michel, extrait du 3^e tome d'un livre intitulé Cartulaire ou Pancarte de la ville de Chartres : la porte St Michel sur laquelle était autrefois la Citadelle, au mois de février 1591. Copie du XIXe siècle (Archives Municipales, Mb1/37)*

→ *Relation de l'entrée des évêques de Chartres, et des cérémonies qui l'accompagnent ; avec des remarques historiques / [Janvier de Flainville]. - Chartres : Deshayes, 1780. (L'Apostrophe GR Juss 38).*

→ « *Plan géométrique des murs de la ville et jardins les bordans, depuis la porte Saint-Michel, en montant vers la porte des Epars, jusques vis-à-vis la maison appelée le magasin du Roi. Fait par Landrÿ, maître maçon à Chartres, [1770]* » (Archives Municipales, 3Fi71)

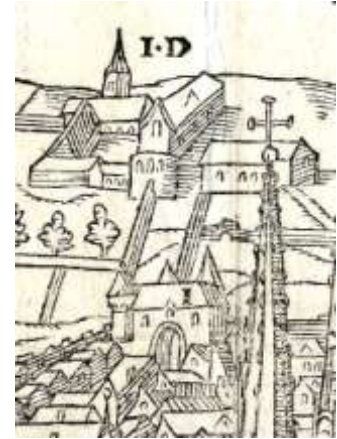
→ *Plan d'une partie de l'ancien rempart de ville allant de la porte des Epars à la porte Saint-Michel, dressé par l'architecte-voyer le 2 août 1841 (Archives Municipales, Mb1/77)*



- ✓ Une tourelle se voit encore, près du parking -silo de la banque ; celle-ci a utilisé une partie des murs de ville pour la construction. (Archives Municipales, 54W8)

La porte des Epars

Selon la toponymie, la porte des Epars tirerait son nom du terme « esparres » désignant « une grosse pièce de bois, un madrier, une poutre ». Le lieu « les Esparres » pourrait donc, être un endroit où des ouvrages utilisant des grosses pièces de bois renforçaient la défense des fossés.



En 1200, la porte des Epars était signalée sous le nom de porta Sparsarum. Elle se composait de deux tourelles contreboutées par d'épais contreforts du XIVE siècle ; en 1587, un ravelin bastionné fut construit ; il y avait, en avant de la porte, un cavalier ou basse-cour triangulaire, dont la pointe avoisinait l'emplacement occupé par la statue de Marceau, au XIXe siècle. Suivant la tradition, il y aurait eu des boutiques sous la porte des Epars.

Le trafic le plus important de la ville passait par cette porte car c'était l'accès le plus pratique qui menait à la place des Halles, place où se vendaient les grains.

Entre 1806 et 1808, sont démolis : le ravelin dont les murs avaient plus de 4,50 m de hauteur et qui était précédé d'un fossé de 11 m de large, puis une prison, peut-être militaire, qui était installée dans la porte et enfin la totalité de la porte des Epars, en vue d'établir un large passage pour une circulation facile des voitures.

Dénommée porte de la Liberté en 1793, la porte des Epars s'ouvrait au carrefour des rues du Bois-Merrain et Noël Ballay, au fond de l'actuelle rue Delacroix.

- *Quittance d'entrée de la porte des Epars du 29 juillet 1782* (L'Apostrophe, MsSa 5399)
- *Porte des Epars, demande d'installation d'une baraque en bois pour y établir un commerce, 2 mai 1784* (Archives Municipales, Mb1/27bis)
- *Porte des Epars, démolition : extrait du registre des délibérations du Conseil municipal, 26 décembre 1810* (Archives Municipales, Ma2/36)
- *Plan de la porte des Epars et des propriétés alentours, [1804-1807]* (Archives Municipales, 3Fi81)
- *Minute d'un rapport de Claude-François Lion (1747-1832), notaire et maire de Chartres de 12 mai 1815 - 31 juillet 1815, manuscrit* (L'Apostrophe, NA 110, f.42-43)
 - ✓ Les murs des anciennes fortifications sont encore visibles, place Sainte-Foy à l'entrée d'un parking privé.

La porte Châtelet

La porte Châtelet a fait partie de l'enceinte du IXe siècle. L'architecture de cette porte était impressionnante, mais elle devait cependant rester fermée en période d'insécurité ou de siège, car elle ne possédait pas, comme la porte des Epars en 1534, un ouvrage bastionné. Cette porte subit des transformations, notamment en 1520, qui lui donnèrent un aspect plus urbain que défensif : deux piédroits monumentaux encadrèrent une très grande ouverture surélevée, en plein cintre. La partie supérieure était semblable à une maison de ville.



Au XVIe siècle, il y avait un petit moulin à vent sur le rebord du fossé, mais il fut supprimé en 1562. Un moulin à poudre est signalé au XVIIe siècle. Le cintre de la porte, qui menaçait de s'effondrer, fut démoli en 1732. Par délibération du 21 novembre 1833, approuvée par arrêté préfectoral du 15 janvier 1834, le conseil arrêta la démolition de la porte Châtelet.

La porte Châtelet fut mentionnée sous le nom de porte Chatellet en 1588, puis sous celle de porte de la République en 1793. Elle occupait l'extrémité de l'actuelle rue Sainte-Même.

→ « Plan d'une portion des Ramparts de la ville de Chartres, que M. Demagny, à cause de Melle Rousseau son épouse, demande la concession autant qu'en emporte son héritage », 19 mai 1778 (Archives Municipales, Mb1/23)

→ *Annonces, affiches, et avis divers du pays chartrain : du mercredi 19 février 1783 et du jeudi 1^{er} Vendémiaire an XI* (23 septembre 1802). - Chartres : Le Tellier. (L'Apostrophe, Juss R 34)

→ *Plan des Murs de ville de la porte Châtelet à la porte Saint-Jean*. 28 Juin 1792 (Archives Municipales, 3Fi486)

→ *La Porte Châtelet en 1825* / Maurice Jusselin. - Chartres : Marcel Fallou, éditeur, 1937. (L'Apostrophe D 4238)

La porte Saint-Jean

Cette porte faisait déjà partie de l'enceinte du IXe siècle. Devant son emplacement, se trouvait un cavalier qui disparut lors de l'ouverture de la rue de la Mare-Saint-Jean, actuelle rue de l'abreuvoir Saint-Jean. Au XVe siècle, elle fut transformée en magasin à poudre. Cette porte, « la plus humble et la plus innocente des entrées de la ville », servait de passage aux habitants du village Saint-Jean, pour se rendre aux offices de la cathédrale Notre-Dame de Chartres. Son perron fut souvent modifié mais peu entretenue, elle disparaît dans les années 1837-1838,



Archives municipales- Médiathèque l'Apostrophe, espace Patrimoine
Mai 2013

en même temps que l'on ouvre dans les murs de la ville une nouvelle rue, la rue du Rempart Châtelet, allant de cette porte à la place Châtelet. Sur l'emplacement du cavalier qui la précédait, on a ouvert une rue allant de la Couronne à la mare Saint-Jean.

La porte Saint-Jean appelée porte de la Révolution en 1793, se trouvait aux confins des actuelles rues des Lisses et du rempart Châtelet.

→ *Pétition des habitants de la rue de Beauvais et des rues avoisinantes au sujet de la fermeture de la porte Saint-Jean, par mesure de sécurité, 24 germinal An VIII (19 avril 1800) (Archives Municipales, Ma2/29)*

→ *Annonce de la démolition de la porte Saint-Jean, Mairie de Chartres, Porte Saint-Jean, année 1807 (Archives Municipales, Mb1/39)*

→ *Nouvelle rue du Rempart-Châtelet : Plan de l'emprise de la nouvelle rue sur les anciens murs de ville (Archives Municipales, Mb1/72)*

- ✓ On peut voir encore les murs des anciennes fortifications, le long de la Butte des Charbonniers. Les murs ont été arasés. Deux tours sont encore visibles : la tour du Grouin-Pasteau et celle de la Prescherie.

La porte Drouaise

Appelée *porta Drocensis* dans le cartulaire de Saint-Père, puis porte *Drouasse*, son nom indique la direction de Dreux. En 1553, dans la porte, il y avait un réduit flanqué de tourelles, dit le Petit-Gaillon et servant de prison militaire. La première pierre du ravelin fut posée en 1585, par l'évêque de Chartres, Nicolas de Thou.

Le Journal de Chartres de 1842 la décrit ainsi : « Son aspect accusait son utilité ou ses prétentions guerrières ; son front portait une couronne crénelée que surmontait un toit pointu d'une forme disgracieuse. Sa voûte assez basse pouvait être hermétiquement fermée par le féodal pont-levis, auquel a succédé l'arche de pierre existant encore en 1800. Au-dessus de la clef de voûte de cette porte se voyait une niche, objet particulier de la vénération et du respect du vrai patriote. Plus haut, deux fenêtres, excessivement mesquines, complétaient l'ensemble de la façade de ce monument. » Elle fut démolie en 1816.

Appelée aussi porte de l'Égalité en 1793, la porte Drouaise a donné son nom à la place Drouaise, située au nord de Chartres, entre les boulevards Charles Péguy et Jean Jaurès.

→ « *Plan et élévation de deux piliers à construire pour décorer l'entrée de la porte Drouaise* », le 20 septembre 1814 (Archives Municipales, Nb6)

- ✓ Le mur de ville est visible au fond de la cour de l'école de la Brèche avec cinq blasons sculptés mais très érodés. On reconnaît seulement le blason de la ville de Chartres. En continuant sur le boulevard Jean Jaurès, les



fortifications se voient dans le square Anne Franck jusqu'à la Tour du Massacre ; on distingue encore meurtrières, canonnières et à l'arrière, l'escalier donnant accès au chemin de ronde.

La porte Imboust

Les sources historiques nous indiquent l'existence d'une clôture le long de la rivière dont faisait partie la porte Imbout citée avant le XII^e siècle. On travailla de 1358 à 1359 aux versoirs et retenues d'eau de cette porte destinés à maintenir le niveau d'eau dans les fossés.



La porte fut murée vers la fin du XV^e siècle. Des travaux furent ensuite entrepris autour de la ville un siècle plus tard, lorsque le 9 avril 1579, une crue subite de la rivière inonda toute la basse ville et enleva, près de la porte Imboust, un grand pan de muraille dont la chute combla en partie le fossé. Mais ce ne fut qu'à la fin de l'année qu'on put réunir la somme nécessaire pour réparer ce désastre, ce qui obligea à maintenir jusque là un poste de milice bourgeoise, chargé de garder la brèche contre les tentatives hostiles qui étaient toujours à redouter. La porte fut détruite lors du siège de 1591 et supprimée totalement en 1752.

La Tour du massacre se situait à environ 80 mètres de distance en amont.

Cette porte s'appela tour à tour porte Aimbault, Thinboust, Amboldi. Elle était située à proximité de l'actuelle Collégiale Saint-André.

La porte aux Corneurs

Cette porte eut de nombreuses dénominations : porta Coronatorum, porte Gillard ou Gaillard au XIII^e, porte aux Corneux en 1553, mais aussi porte aux Corroyeurs. La tradition veut qu'autrefois les cornus signifiaient corroyeurs ; mais les corneux pouvaient aussi dire les corneurs, c'est-à-dire sonneurs de trompe. Cette petite porte carrée se trouvait dans la muraille fortifiée entourant la ville.



Au moment des guerres de Religion, pour renforcer les défenses, la porte aux corneurs, comme plusieurs autres, fut bouchée avec de la terre. Mais elle fut détruite lors du siège de Chartres, par le futur Henri IV en mars 1591.

La porte aux Corneurs se situait au fonds de l'actuelle impasse du Coin Cornu, près de la rivière entre les portes Imboust et Guillaume.

La porte Guillaume

Son nom est probablement celui de Guillaume de Ferrières qui était alors vidame de Chartres, c'est-à-dire gouverneur militaire chargé de défendre les biens de l'évêque.

Au premier étage existait la chapelle Saint-Fiacre et Saint-Pantaléon, établie en 1250. Sous Charles VI, il était devenu nécessaire de renforcer la porte pour l'adapter aux progrès de l'artillerie, d'autant plus qu'elle



Le Vieux Chartres - La Porte Guillaume
Dessiné d'après un plan et lithographié par Dorey - à Paris en 1844 - à l'occasion de l'inauguration
du pont, en face la chapelle Saint-Fiacre, détruite par l'incendie du 28 juillet 1856.

était particulièrement vulnérable vu sa position en contrebas par rapport au coteau qui, à faible distance, domine la rive droite de l'Eure. Auparavant, en 1357 et 1358, en prévision d'une attaque anglaise, la ville avait déjà renforcé ses défenses dans toute cette zone basse en créant, au pied du rempart du XIIe siècle, un fossé rempli d'eau. C'est alors que fut reconstruite, en 1414 et 1415, la partie avancée de la porte : deux tours demi-rondes encadrèrent le corps central où s'ouvraient la poterne aux charrois et la petite porte piétonne. On doubla le fossé, qui cerna un îlot artificiel entièrement fortifié, sorte de barbacane avancée protégeant la porte. L'entrée se fit désormais par l'est, dans l'axe de la porte Guillaume, par l'intermédiaire d'un pont fixe. Dans ce contexte, deux maisons d'habitation avec caves et un atelier de tanneur furent édifiées dans la barbacane dès le XVIIe siècle.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, on délaissa les fortifications. La municipalité souhaitait embellir le lieu et fit détruire le vieux pont. Le pont-levis de la porte Guillaume fut remplacé par un pont de pierre. L'atelier de plamage [du tanneur] disparut. Des promenades arborées furent implantées sur les glacis qui longeaient les murailles et les riverains obtinrent le droit d'occuper les chemins de ronde.

Quand, au cours du XIXe siècle, on détruisit la plupart des portes de ville et une grande partie des remparts, on conserva la porte Guillaume, qui était la plus spectaculaire : elle fut classé monument historique en 1852 (encore que certains habitants du quartier aient signé une pétition, en 1890, demandant qu'elle fût détruite !).

En 1856, un incendie se déclara sur la plate-forme de la porte, dans une partie de bâtiments loués à des commerçants, notamment un boulanger. Les dommages causés ne conduisirent à une restauration définitive qu'en 1893.

Ces travaux assurèrent la conservation du monument et rendirent disponible au 1^{er} étage un espace assez vaste pour y établir une salle avec une bibliothèque pour la Société Archéologique d'Eure-et-Loir.

En 1903, la Bibliothèque populaire fondée par André Blondel s'y installa mais ferma définitivement en 1919.

Avant leur départ de Chartres, les Allemands minèrent la porte Guillaume, qui sauta dans la nuit du 15 au 16 août 1944, entraînant la destruction des maisons voisines.

→ *Plan de la porte Guillaume, Ville de Chartres*. 12 février 1840 (Archives Municipales, 3Fi86)

→ *Porte Guillaume : proposition de suppression de la toiture et de la girouette par M. Doublet de Boisthibault*, 18 juillet 1841 (Archives municipales, Ma2/46)

→ « *Porte Guillaume : restauration de la partie incendiée* », 8 août 1856 (Archives Municipales, Ma2/52)

→ *Porte Guillaume et cathédrale de Chartres*, reproduction d'une gravure du XIXe siècle (Archives Municipales, (Legs Macé 12/II)

→ *Ma porte Guillaume / Henri Dhuy*. - Chartres : impr. De l'Écho républicain, 1946 (L'Apostrophe, D 18957)

→ *La Porte Guillaume à Chartres détruite par les Allemands dans la nuit du 15 au 16 août 1944. Différents aspects du monument*. (L'Apostrophe, Cahier Leprince)

✓ Les archéologues organisent régulièrement des visites. (Contact : Maison de l'Archéologie)

La porte Tireveau

Dès 1070, cette porte était citée par le moine Paul, archiviste de Saint-Père, dans ses écrits, sous le nom de porte aquaria ou porte aquaire. Entre la porte Guillaume et la porte Morard s'élevait la porte ou poterne Tireveau, ancienne tour carrée surmontée d'une toiture.

En 1736, un pont menait à cette porte, simple entrée dans la ville de Chartres.

Aujourd'hui supprimée, cette porte se trouvait au bout de l'actuelle rue du Puits d'or, entre les portes Guillaume et Morard.

Château des Comtes : la place Billard, l'emplacement exact

« Château des Comtes », « château de Chartres », « Tour du Roi », « Grosse Tour », « Palais », « ancien palais de justice ». Autant de noms qui désignent le château de Chartres, siège du pouvoir seigneurial.

Construit par Thibault 1er de Blois dit le Tricheur, la première mention d'un château à cet emplacement date de 954. Le lieu choisi pour la construction dispose d'une belle position, sur le plateau abrupt de toutes parts, sauf du côté de la Ville. Il est donc facile à défendre, et se trouve probablement fortifié à partir du XIe siècle.

En 1286, Jeanne de Châtillon alors comtesse de Blois et d'Alençon, cède la ville et son comté à Philippe le Bel pour une rente de trois mille livres et l'annulation d'une dette de cinq mille livres. Le Comté de Chartres est donc fondu dans le Domaine royal. Les Rois de France installent à Chartres des représentants, les « Vidames » pour exercer leur autorité sur place. Les vassaux se rendent donc au château pour rendre « foy et hommage ». Également dans le château, siègent les administrations du baillage, de l'élection et de la prévôté. En 1528, le comté est érigé en duché avec Renée de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne.

Malheureusement, on ne connaît le château qu'au travers de descriptions de chroniqueurs et quelques dessins plus ou moins fidèles. Aucun plan en élévation exact n'est parvenu jusqu'à nous. Le château est sûrement, à l'époque, considéré comme un monument comportant peu d'éléments architecturaux remarquables. Symbole du pouvoir seigneurial, il n'est pas lieu de résidence ou de villégiature des comtes et ducs. La Grosse tour est de forme carrée, sans régularité, entourée d'aucun fossé. Les prisons, sales et humides, occupent la partie sud du château et la question est administrée dans la grande salle semi-souterraine du donjon. Les corps des suppliciés sont exposés sur la « Morgue » ou « Grosse Pierre » dans la cour d'entrée du château.

Mais le château demeure sans grand entretien et dès 1587, les échevins font démolir une partie du bâtiment qui menace de ruine.

Les derniers emprisonnés furent les brigands de la Bande d'Orgères.

A la Révolution, le Palais, qui fait partie de l'apanage du Duc d'Orléans, est saisi puis vendu en bien national. C'est Vincent Chevard (1748-1826), notaire public et Maire de Chartres, qui s'en porte acquéreur pour en vendre les pierres.

Quelques années plus tard, ce dernier cède à titre gracieux à la Ville le château, après l'avoir presque entièrement démoli. En contrepartie, la Ville doit s'engager à établir sur l'ancien emplacement du château une place publique. Le

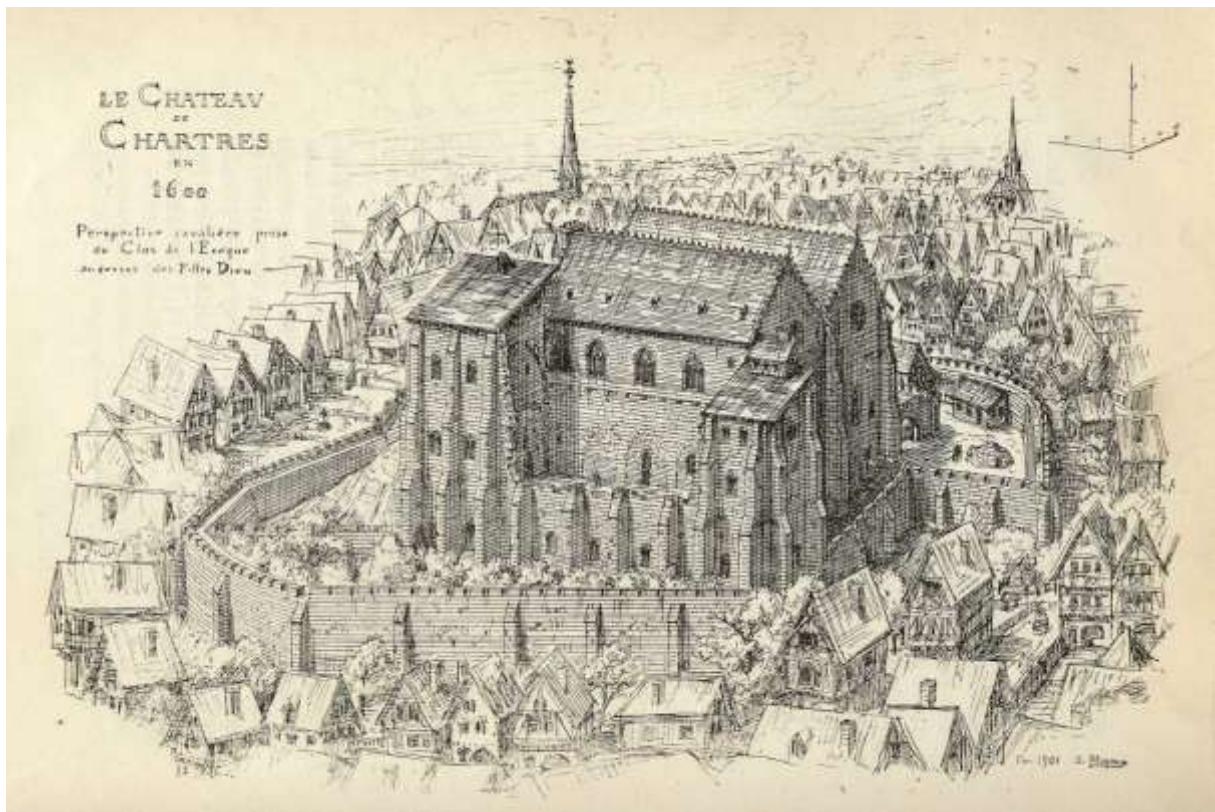
nom de « Place Bonaparte » est pressenti mais suite à la chute de l'empereur, il faut trouver un autre nom. Le 9 septembre 1819, le nom de place « Billard » est retenu, en hommage à Billard de Saint-Laumer (1769-1819), ancien maire.

C'est le début de l'aménagement de la place Billard, telle que nous la connaissons aujourd'hui.

→ *Ville de Chartres, assemblée dans la Tour du Roi le 17 août 1651, des Trois ordres de l'Etat, pour la nomination des députés* (Archives Municipales Sa/6-1 et 2)

→ *Plan du rez-de-chaussée du Palais de la ville de Chartres [1789]*. Calque du plan des Archives Nationales-Eure-et-Loir-3^e classe N°7/1 (L'Apostrophe BMC 4871)

→ *Plan du 1^{er} étage du Palais de la ville de Chartres [1789]*. Calque du plan des Archives Nationales-Eure-et-Loir-3^e classe N°7/5 (L'Apostrophe BMC 4872)



Château de Chartres en 1600

Restitution par A. Mayeux, 1901

In : Recherches sur Chartres / C. Challine.. Ed. SAEL, 1918. (D 2796)

Bibliographie

- Les Archives du sol à Chartres* / Dominique Joly, mémoire de maitrise, 1979 (C 3030)
- Bibliothèque populaire de la porte Guillaume*. S.n., 1905 (SA 3708)
- Chartres à la fin du Moyen Age* / Claudine Billot. Ed. de l'EHESS, 1987 (944.512 BIL L)
- Chartres au début du siècle* / Roger Joly. Le Cherche midi, 1992 (944.51 JOL)
- Chartres, églises et chapelles* / Jacques Lacour. Sael, 1985 (726.5 LAC L)
- Chartres et la Beauce au temps de Louis-Philippe, 1830-1848* / Henri Lizier. Legué, 1972 (944.512 LIZ L)
- Chartres, le quartier Saint-Pierre et Porte-Morard* / Roger Joly. Comité du quartier Saint-Pierre Porte-Morard, 2001. (944.512 JOL L)
- Chartres par rues, tertres et monuments* / Guy Nicot. Arcueil : Anthèse, 1988. (944.512 NIC L)
- Les Fortifications de Chartres* / Louis Bonnard. Mémoires de la SAEL, tome 16. 1936. (D 10230). P.257-320.
- Le Guide de Chartres* / Jean Villette. Ed. La Manufacture, 1988 (U 914.51 VIL)
- Histoire des rues de Chartres* / Roger Guillois. Echo républicain, 1978. (944.512 JOL L)
- Inventaire sommaire des Archives communales antérieures à 1790 : ville de Chartres, introduction* / L. Merlet. Impr. Durand 1888 (B 961)
- Ils ont fait... Chartres* / Roger Joly. Ed. Delta expansion, 1980 (C 3879)
- Mémoires de la SAEL, tomes I et 27*. (D 10230)
- Notice historique sur les anciennes fortifications de la ville de Chartres* / Lejeune (Juss R 625/5)
- Procès-verbaux de la SAEL, tomes IV, VII, VIII, IX* (D 10229)
- Urbanisation au XIXe à Chartres et ses traces en 1987* / Murielle Leblanc, mémoire de géographie (C 4288)